



Comité des Organisations Sociales

de la Poste et de France Télécom

TRAITEMENT DES DEMANDES GROUPEMENT COS 2022

Pour les séjours entre le 9 Juillet 2022 et le 21 Août 2022 :

Un premier tour de placement sera réalisé sur la base des demandes saisies pour le **7 mars 2022** dernier délai et en fonction des revenus (priorité étant donnée aux familles ayant des enfants scolarisés et pour toutes les demandes en France).

Au-delà de ce tour, les demandes déposées seront traitées au jour le jour en fonction des disponibilités.

Pour les autre périodes (un séjour se terminant le 8 juillet ou débutant après le 21 août) :

Il sera possible de saisir toutes les demandes à partir du 1er février 2022.